

# Info-MADO

## Bulletin sur les maladies à déclaration obligatoire Direction de santé publique du Nunavik

### L'HÉPATITE A

Rédigé par  
Manon Lefebvre, conseillère en maladies infectieuses  
Équipe maladies infectieuses  
Direction de santé publique, RRSSS Nunavik

#### Contexte

Une enquête de santé publique est en cours en lien avec une éclosion d'hépatite A à Puvirnituk. Au moment d'écrire ces lignes, il y a 20 cas confirmés à Puvirnituk. Un premier cas vient d'être déclaré à Umiujaq. L'enquête est en cours et un lien est établi avec l'éclosion de Puvirnituk. La Direction de santé publique du Nunavik (DSPublique) poursuit sa collaboration avec les experts du ministère de la Santé et de Services sociaux (MSSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

#### Rappel sur l'hépatite A

L'homme est le principal réservoir du VHA. L'hépatite A se transmet de personne à personne par la voie fécale-orale, par l'ingestion d'aliments contaminés incluant l'eau et la glace. La période d'incubation varie entre 15 et 50 jours, avec une moyenne de 28 à 30 jours. La période de contagiosité s'étend d'environ 2 semaines avant l'apparition de l'ictère à 1 semaine après. En l'absence d'ictère, on considère que la contagiosité dure jusqu'à 2 semaines après le début des symptômes.

#### Tableau clinique

La maladie peut varier d'une infection asymptomatique à une hépatite fulminante. Les enfants de 5 ans ou moins sont la plupart du temps asymptomatiques alors que les enfants plus âgés et les adultes présentent souvent : fièvre, asthénie, malaises, anorexie, nausées, vomissements, douleurs abdominales, douleurs articulaires, ictère. Une élévation des enzymes hépatiques et de la bilirubine.

Les personnes ayant une maladie hépatique chronique préexistante, les personnes âgées ou immunosupprimées ont un risque accru de présenter des complications.

#### Diagnostic

En présence de symptômes compatibles, un dépistage sérologique pour la détection d'IgM anti-VHA est requis pour confirmer le diagnostic de l'infection aiguë au VHA. Les IgM sont détectables 5 à 10 jours avant le début des symptômes et jusqu'à 6 mois après. Il doit être précisé **IgM anti-HAV** sur la requête de laboratoire.

VOL. 9 No 5  
Décembre 2021

P.O. Box 900  
Kuujuuaq, Québec J0M 1C0  
Tel.: 819 964-2222 / 1 844 964-2244  
Confidential Fax: 1 866 867-8026



## Traitement

Il n'y a aucun traitement spécifique contre l'hépatite A. Un traitement de support et une hospitalisation peuvent être requis en fonction du tableau clinique et de la vulnérabilité de la personne.

## Interventions attendues des cliniciens

- **\*\*\*Déclarer rapidement\*\*\*** tous les cas à la DSPublique. Considérant le contexte actuel d'éclosion, tous les cas suspectés, en attente de confirmation, devraient aussi être déclarés à la DSPublique, et ce, pour toute la région;
- Retirer du milieu, pendant sa période de contagiosité : manipulateur d'aliments, personnel de la santé, enfant ou travailleur en service de garde, enfant de l'école primaire;
- Encourager fortement l'hygiène rigoureuse des mains;
- Poursuivre les activités de vaccination contre le VHA prévues dans le programme régulier de vaccination.

## Interventions de la santé publique

- Une enquête épidémiologique est amorcée pour chaque cas comprenant, entre autres, la recherche de contacts réceptifs (non immuns). Une prophylaxie post-exposition (PPE) leur est offerte.
- Une vaccination visant certains groupes ciblés est en cours à Puvirnituk (6 mois à 9 ans, manipulateurs d'aliments, travailleurs eaux usées, éducatrices en garderie).

## Investigation de la source de l'éclosion et hypothèses

- Les hypothèses analysées sont, selon l'ordre de probabilité, un manipulateur d'aliments malade ou porteur asymptomatique du VHA, une introduction via un voyageur du sud, un aliment contaminé ou une source hydrique (moins probable).
- En fonction des périodes d'exposition et de contagiosité de chacun des cas, il est probable que les 3 premiers cas aient été infectés par une source commune alors qu'une transmission secondaire pourrait expliquer la majorité des cas subséquents.

### **DÉCLARER RAPIDEMENT LES CAS SUSPECTÉS D'HÉPATITE A**

à la Direction de santé publique du Nunavik

Par courriel aux trois personnes suivantes :

[manon.lefebvre.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:manon.lefebvre.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

[marie-noelle.caron.rr17@ssss.gouv.qc.ca](mailto:marie-noelle.caron.rr17@ssss.gouv.qc.ca)

[johanne.pearson.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:johanne.pearson.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

**En raison des congés des Fêtes,**

**il est impératif de déclarer aussi par téléphone au médecin de garde**

Par **téléphone** au **1 855 964-2244** (md de garde).

*Ce numéro est réservé aux professionnels de la santé  
et ne doit pas être communiqué au public.*